

Charte pour l'amélioration de la qualité des occupations du domaine public à des fins commerciales. Ces documents fixent les règles administratives, techniques et financières régissant l'installation des terrasses, étalages et objets divers sur le domaine public ainsi que les règles en matière d'harmonisation et valorisation de la ville.

ANNEXE 6 : service de collecte dédié aux professionnels

Plus d'infos sur <https://paysdelor.fr>

La collecte de cartons en porte à porte est proposée à tous les usagers professionnels par le Pays de l'Or Agglomération sur demande au 04 67 91 31 11 ou [via le formulaire en ligne](#)

**Plus
d'informations**



Commerces de proximité: Commerces de proximité

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre

BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 35](#)

[Mail](#)



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)